
Lettres des représentants Lambert, Le Carpentier, Du Roy, Alquier et Forestier, en mission dans les départements et aux armées, qui applaudissent aux mesures prises par la Convention dans la journée du 9 et 10 thermidor, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Charles Lambert, Jean-Baptiste Le Carpentier, Jean-Michel Duroy, Charles-Jean Alquier, Pierre Jacques Forestier

Citer ce document / Cite this document :

Lambert Charles, Le Carpentier Jean-Baptiste, Duroy Jean-Michel, Alquier Charles-Jean, Forestier Pierre Jacques. Lettres des représentants Lambert, Le Carpentier, Du Roy, Alquier et Forestier, en mission dans les départements et aux armées, qui applaudissent aux mesures prises par la Convention dans la journée du 9 et 10 thermidor, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 466-469;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23157_t1_0466_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

2

On donne lecture de plusieurs pétitions qui sont renvoyées aux différens comités auxquels elles appartiennent (1).

3

Les représentans du peuple Lambert, Le Carpentier, J.M. Du Roy, Alquier et Forestier, en mission dans les départemens et aux armées, applaudissent aux mesures rigoureuses prises par la Convention dans la journée du 9 au 10 thermidor, et rendent compte des sentimens de la partie du peuple qu'ils ont sous les yeux, qui regrette de n'avoir pu partager l'honneur qu'ont acquis les Parisiens dans cette mémorable journée (2).

[Insertion au bulletin]

[*Charles Lambert, repr. dans les départ^{ts} de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, à la Conv.; Dijon, 21 therm. II*] (3)

Citoyens collègues,

Occupé à parcourir les départemens de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, pour accélérer et surveiller la fabrication des armes, j'ai eu occasion de voir partout le peuple bénir la Convention de l'énergie qu'elle a montrée dans les mémorables journées du 9 et du 10 de ce mois. Je l'ai vu partout profondément pénétré de cette grande vérité que, dans toutes les oscillations d'un gouvernement révolutionnaire, la Convention est le seul centre de ralliement qui lui reste pour conserver sa liberté d'écraser ses ennemis du dedans et du dehors. A la lecture des nouvelles dans les rues, dans les places publiques, l'indignation étoit peinte sur tous les visages; on se regardoit et on se demandoit par quelle fatalité on avoit pu être si longtemps trompé par un tigre altéré de sang, par un monstre qui, pour ses crimes et ses proscriptions, sera condamné à une renommée éternelle.

Puisse cette leçon éclatante apprendre aux tyrans en chef et en sous-ordre à ne plus se jouer de la justice divine et nationale. Le supplice de Robespierre et de ses complices doit faire absoudre l'Être suprême dans l'esprit de ceux qui jusqu'alors avoient douté de son existence. S. et F.

LAMBERT.

[*Applaudissemens*]

[*Le Carpentier, représentant, au présid. de la Conv.; Port-Malo, 14 therm. II*] (4)

(1) P.-V., XLIII, 169.

(2) P.-V., XLIII, 169.

(3) C 311, pl. 1 231, p. 25; *J. Sablier*, n° 1493; *J. Fr.*, n° 686; *Bⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l); *Débats*, n° 690, 405.

(4) C 311, pl. 1231, p. 26, 27; *Bⁿ*, 26 therm. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1 495.

Citoyen président,

Un courrier, que je reçus hier, m'apporta la proclamation de la Convention nationale sur la conspiration de Robespierre, Couthon, Saint-Just, Le Bas, Henriot et autres. Les autorités civiles et militaires furent aussitôt convoquées. Le soir, je me rendis à la société populaire où je haranguais les citoyens d'une manière convenable aux circonstances. Aujourd'hui je vais passer au camp de Paramé, pour faire connaître aux soldats de la patrie la proclamation de la Convention nationale, que j'ai accompagnée d'une autre ci-jointe. De là, j'entrerai dans la rade, pour lire et distribuer les mêmes proclamations aux états-major et aux équipages de la marine.

D'abord, citoyens collègues, la nouvelle d'une conspiration si atroce et si peu attendue a produit un grand étonnement. Mais cette surprise a bientôt fait place au sentiment d'une horreur exaspérée contre les monstrueux artisans de l'attentat que vous avez prévenu avec tant d'énergie, et le dévouement dont le peuple vous investit dans cette section de la République, comme dans la glorieuse ville centrale, ne peut être comparé qu'à sa reconnaissance et à son admiration pour les fondateurs et les sauveurs de sa liberté.

Tel est l'esprit public de cette ville. Telles sont les dispositions que je suis certain de trouver dans les troupes de terre et de mer.

Ainsi l'indépendance de la nation française s'assure de plus en plus par les coups mêmes qui avoient été dirigés contre elle. La dernière épreuve a été forte. La trahison de Robespierre et de ses complices est une grande époque de la révolution. Qu'elle soit aussi salutaire pour la République qu'elle devait lui être funeste! Recherchez, saisissez, frappez tous les conspirateurs subalternes! La Liberté le veut, le peuple le demande, et le peuple vous investit de sa force et de son amour.

Pour moi, mes chers collègues, qui n'ai pas eu le bonheur d'être associé à votre gloire dans cette importante conjoncture, je n'en suis que plus autorisé à vous féliciter sur la grandeur de votre caractère; et mon cœur franchit la distance qui nous sépare pour aller se serrer avec les vôtres autour de la patrie et de la liberté. Salut et dévouement.

LE CARPENTIER.

[*Le représentant du peuple dans le département de la Manche et autres environnans; aux citoyens, aux autorités constituées de ces départemens, et aux armées des côtes de Cherbourg et de Brest*]

Je reçois à l'instant, par un courrier extraordinaire, un paquet adressé aux représentans du peuple, près l'armée des côtes de Cherbourg, concernant la proclamation suivante : (1).

(1) Voir la proclamation lue par Barère le 10 thermidor, *Arch. Parl.*, t. XCIII, séance du 10 therm., n° 48.

Vous l'avez entendu, citoyens : une conspiration nouvelle, inouïe, vient d'être connue et déconcertée au même instant. Qui l'auroit cru ? Robespierre, Couthon, Saint-Just, et autres scélérats conspiraient du sein du gouvernement contre les représentans et la liberté du peuple français. Ainsi le faux éclat de leur renommée n'étoit qu'un prestige; ainsi la confiance qu'ils avoient usurpée étoit la mesure de leur scélératesse profonde; ainsi l'invincible génie de la liberté a encore saisi et terrassé l'audacieux génie des conspirations.

De tous les complots tramés jusqu'à ce jour contre l'indépendance de la nation, le plus étonnant, le plus abominable est celui qui vient d'être si promptement et si heureusement découvert. Il étoit tout simple qu'un tyran conspirât contre la liberté. Il étoit dans l'ordre des perfidies que tout ce qui appartenait à l'ancien despotisme ou s'étoit vendu aux rois étrangers, méditât la ruine du nouveau gouvernement. Mais qu'après la punition du tyran et de ses complices divers, mais qu'après l'exemple encore récent de Danton et des autres conspirateurs de la même époque, on ait voulu bâtir un triumvirat sur les débris du trône et sur les ruines de la liberté, c'est un attentat qui ne peut s'expliquer que par l'excessive audace, la prodigieuse perfidie et la monstrueuse ambition d'un Robespierre et de ses compagnons de crime.

Telle est donc, citoyens, l'expérience des révolutions, que celui qui se balançait sur le pinacle usurpé de l'opinion publique, tombe enfin sous le fer de la vengeance nationale. Tels sont les dangers de la confiance lorsqu'elle est accordée sans mesure à quelques individus, que ceux qui l'ont fallacieusement gagnée, osent tout avec leur réputation et leur scélératesse.

Mais, éclairé par tant de perfidie, le peuple français ne peut plus ignorer les vérités sur lesquelles repose son salut. Que lui importe quelques hommes ou plusieurs ? La révolution n'est-elle pas en lui-même ? Oui, la liberté est dans le peuple; la soumission n'est due qu'aux lois de la République, et sa confiance exclusive n'appartient qu'à sa représentation en général, qui l'a d'autant plus méritée, qu'elle a découvert et frappé le crime jusques dans son propre sein.

Quel étoit donc votre délire, audacieux conspirateurs, qui, osant vous croire essentiellement dépositaires de cette confiance trop longtemps accordée à la fausse apparence de vos vertus, n'avez pas craint de la tourner contre le peuple même, en voulant substituer un nouveau despotisme à la liberté ? Quoi ! Vous aviez donc espéré que vos têtes coupables seroient inaccessibles à la hache de la loi ? Malheureux ! Ne saviez-vous pas que le peuple entier avoit juré la mort aux tyrans de toutes les espèces, et que prétendre rétablir le trône, ou atteler la République au char du triumvirat, c'étoit prétendre anéantir 25 millions d'hommes qui ne vivent que pour la liberté ? Allez, perfides, allez rejoindre les ombres criminelles de vos précurseurs dans le chemin de la tyrannie ! Vous n'êtes plus, mais vos noms, chargés de l'exécration d'un peuple qui vous avoit cru ses défenseurs, et dont vous étiez les plus atroces

ennemis, iront de siècle en siècle effrayer le crime jusqu'à la postérité.

Pour vous, citoyens, magistrats du peuple et soldats de la patrie, partagez l'allégresse que cet événement vient d'exciter dans la ville centrale. En vain les ennemis de la République voudroient-ils tirer parti de la punition des forfaits pour décréditer (*sic*) les vertus. La punition des traîtres est une félicité publique, et la liberté n'est jamais plus assurée que lorsqu'elle foule sous les pieds les débris des conspirations. Paris est calme. La Convention nationale est toujours investie de l'amour et de la force du peuple, ou plutôt elle ne reçut jamais des preuves d'un dévouement plus touchant et plus légitime.

Que chaque citoyen conserve son attitude républicaine ! Autorités constituées, poursuivez sans cesse les malveillans qui ne sont pas encore tous punis, mais dont la dernière heure approche. Maintenez l'ordre et la loi. Et vous, défenseurs de la liberté, que la joie, la confiance et la discipline continuent à régner dans vos camps ! Vous avez frappé les esclaves et les rebelles, et la Convention nationale a frappé les conspirateurs. Achéons tous chacun notre carrière. Ne perdons rien de notre enthousiasme et de notre sagesse, et bientôt la République se reposera, victorieuse et fortunée, sous le règne tranquille des vertus et de la liberté. Port-Malo, le 14 thermidor, l'an 2 de la République.

LE CARPENTIER.

[*J.M. Du Roy, repr., député par la Conv. près l'armée du Rhin pour l'organisation de la cavalerie, à la Conv.; Strasbourg, 14 therm. II*] (1)

Vive à jamais la République ! Le traître, l'infâme Catilina et ses exécrationnels complices ne sont plus ! Honneur et gloire au peuple français !

Vous venez de remporter sur le crime et la tyrannie la victoire la plus signalée. L'arrière-garde des scélérats est détruite. Le glaive de la loi achèvera facilement d'exterminer les traîtres.

Comptez, citoyens collègues, comptez sur l'armée du Rhin. C'est en vain que les vils suppôts des traîtres lui ont, pendant huit jours, distribué du pain tombant en pourriture. C'est en vain que, pour la peine d'avoir vaincu, on l'a laissée sans pain pendant deux jours, après quatre jours de fatigues et de combats continus. Ces fiers républicains savent braver les intrigues des scélérats et supporter les épreuves où ils mettent leur patience, comme ils savent emporter les redoutes et les retranchemens que la lâcheté des esclaves oppose à leur intrépidité; ils n'ignorent pas que vous partagez leurs travaux et leurs dangers.

Comptez également sur le dévouement des habitans de Strasbourg, que tant d'intrigans ont, depuis 5 ans, fait passer par les plus

(1) C 311, pl. 1231, p. 22; Bⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl.); J. Sablier, n° 1493.

cruelles épreuves. Je ne parle pas de ces riches égoïstes, de ces infâmes marchands d'argent, ni de ces êtres vendus à la faction de Dietrich, mais je parle de ces bons et honnêtes sans-culottes qui soutiennent la révolution, en supportent les travaux, et de la simplicité desquels on a cherché à abuser. Vous trouverez l'expression fidèle de leurs sentiments dans les adresses ci-jointes des autorités constituées et de la société populaire.

Vous êtes fidèles à vos engagements envers le peuple, mais le peuple sera votre constant appui dans la pénible carrière qu'il vous a ouverte. Continuez à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire; il est la terreur des traîtres de tous les genres, la sauvegarde des patriotes et le gouvernail qui conduira au port le vaisseau de la République. S. et F.

DU ROY.

[*Alquier, repr., délégué près l'armée des Côtes-de-Brest, aux membres de la Conv.; Rennes, 14 therm. II*] (1)

Citoyens mes collègues,

J'ai reçu hier la lettre écrite par le comité de salut public aux représentants du peuple près les armées, pour les informer de l'horrible conspiration qui menaçait la liberté, et pour leur apprendre que ses chefs n'existaient plus. J'ai appelé aussitôt auprès de moi les autorités constituées et l'état-major de l'armée. Nous nous sommes rendus au milieu du peuple pour lui faire connaître les détails de cet affreux complot, et le rassurer sur le sort de ses représentants. La proclamation de la convention nationale fut lue à la tête de la garde nationale et de tous les corps de la garnison qui avait pris les armes. Il serait difficile, citoyens collègues, de vous peindre la sensibilité qu'ont fait éclater les citoyens qui étaient accourus en foule; l'indignation fut à son comble lorsqu'on entendit prononcer les noms des hommes exécrables qui ont si longtemps trompé l'opinion publique, et la joie la plus vive a éclaté lorsqu'on a su qu'ils avaient expié leurs forfaits sur l'échafaud. Le peuple, les autorités constituées, les généraux, les différents régiments, tous me pressaient de faire connaître à la Convention les sentiments qu'ils lui ont voué et qui redoublaient d'énergie au récit des malheurs qui vous ont menacés : vous en trouverés l'expression vive et profonde dans une foule d'adresses que je vous envoie. C'est avec bonheur que je vous transmets ces félicitations, ces assurances de fidélité, ces hommages des habitants de Rennes, que leur patriotisme et leur attachement à la représentation nationale rendent si dignes de la liberté. Tout le jour la ville a retenti des cris de vive la République ! Vive la Convention, mort aux tyrans ! Vers le soir, le peuple s'est rassemblé; une des places a été illuminée; les musiciens de la ville se sont réunis à ceux de

la garnison, et l'on a dansé pendant une partie de la nuit. C'est ainsi que s'est terminée une journée où le peuple de Rennes a manifesté les sentiments qu'on peut attendre d'une commune patriote, et dont le dévouement pour les représentants du peuple est sans bornes.

Je dois le dire à la Convention nationale : la désolation était au comble dans cette partie de la République, depuis que les infâmes Couthon, Robespierre et Saint-Just étaient devenus ouvertement les tyrans de la France ! Tout était comprimé, jusqu'à la pensée ! Il n'existait plus d'intimité et d'épanchement entre les patriotes; ils gémissaient en secret et leur courage était soutenu plus par l'amour de la liberté que par l'espérance d'en jouir; mais déjà la confiance renaît; toutes les âmes s'ouvrent au bonheur, et certes jamais la Convention nationale n'a plus fait pour la liberté et pour la félicité publique, qu'en étouffant cette nouvelle conspiration et en exterminant ses exécrables auteurs. S. et F.

ALQUIER.

[*Forestier, repr., au présid. de la Conv.; Cusset, 15 therm. II*] (1)

Le courrier vient pas plutôt apporté la nouvelle inattendue de la conspiration des deux Robespierre et de leurs complices qu'on fut d'abord frappé de stupeur. Eh quoi ! se disoit-on, ceux-là aussi étoient des traîtres !

A quels signes reconnaîtra-t-on désormais les patriotes, les vrais amis de la République ? Nous n'avions conçu de l'estime pour ces divers législateurs que sur l'opinion publique et sur les recommandations souvent répétées de la Convention même... Voilà, cependant, que ces hommes, ivres d'orgueil et d'ambition, ont osé tout à coup lever l'étendard de la rébellion, se réunir à une municipalité contre-révolutionnaire et tenter le carnage de tous leurs collègues, et l'anéantissement de la République dans son berceau !

On n'a pas balancé, citoyen président, à prendre son parti. La société populaire, les autorités constituées de cette commune ont, à l'instant, poussé un cri d'horreur contre ces êtres fallacieux... Elles ont admiré la constance et l'énergie de la Convention nationale et de nouveau, en ma présence, elles ont juré de ne s'attacher qu'à elle, de ne chercher les règles de leur conduite que dans ses bienfaits décrets, et de ne s'enthousiasmer plus pour aucun de ces hommes fameux qui pourroient encore se couvrir perfidement du beau masque de la justice et des vertus.

On ne s'en est pas tenu à ces exclamations d'étonnement et de douleur, citoyen président; on s'est mis, chacun de son côté, à rédiger avec franchise les diverses adresses, jointes à ma lettre. On vouloit même, pour y mettre plus de célérité et d'importance, les faire porter par 2 citoyens exprès. Mais, en applaudissant à cet excès de zèle, j'ai observé que l'envoi que je te ferois moi-même de ces écrits patriotiques

(1) C 311, pl. 1231, p. 23; Bⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl^l); J. Sablier, n° 1 493; M.U., XLII, 444.

(1) C 311, pl. 1231, p. 24; Bⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl^l).

aurait le même effet, et que tu voudrais bien en ordonner promptement la lecture et l'insertion au bulletin.

Tu peux, citoyen président, assurer la Convention nationale que tous les bras, tous les cœurs du district de Cusset et ceux du département entier de l'Allier (j'aime à le croire) lui sont dévoués pour la vie.

Périssent les imposteurs, les tirans de l'opinion et de la liberté ! Vive la République ! S. et F.

FORESTIER.

P.S. : Le comité révolutionnaire de Vichy me fait aussi remettre une adresse que je te recommande.

4

L'agent national du district de La Rochefoucauld, département de la Charente, informe la Convention nationale du don que le citoyen Robert, ex-curé des Pins, fait à la patrie de sa pension et des arrérages qui lui sont dus, et de l'offrande qu'il fait encore de 3 ou 4 quintaux de fer en barre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

5

Les administrateurs du département de la Sarthe adressent à la Convention nationale plusieurs exemplaires de leur proclamation, qui a pour but d'accélérer la chute de la tyrannie.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (2).

[Les administrateurs du département de la Sarthe adressent à la Convention nationale plusieurs exemplaires d'une adresse aux habitants de ce département, qui a pour but d'accélérer la chute de la tyrannie, et de nourrir dans le cœur des Français la haine qu'ils ont jurée à un ennemi dont l'existence fait la honte et le malheur de l'humanité] (3).

6

Le comité de surveillance révolutionnaire de Ruffec (4) félicite la Convention nationale d'avoir proclamé la terreur et la mort contre les Anglais et les Hessois.

Insertion au bulletin (5).

[*Le c. de surveillance révolutionnaire séant à Ruffec, à la Conv.; Ruffec, 25 mess. II*] (1)

Pères de la patrie,

D'immenses subsistances viennent d'aborder nos ports. La valeur de nos généreux marins les a enlevées à la rapacité de ce lâche Anglois qui, se rappelant de Toulon, pensoit encore à la trahison qui lui livrât (*sic*). Jeanbon Saint-André ne commandoit pas alors. La terreur et la mort viennent d'être proclamée par vous contre l'Anglois et le Hessois. Vous avés vangé la nation de l'insulte qu'elle éprouvat dans le port de Gennes (*sic*).

A Charleroy, à Fleurus, à Mons, à Tournay, à Ostende, partout enfin, ils ont reçu la première leçon de l'instruction révolutionnaire que vous donnattes au courage et à la vullonté du soldat français.

L'Espagnol fanatique, l'Italien mistique, l'Anneuvrien, le Prussien foireux, toute la bande joyeuse enfin, ont partout éprouvé ce que peut l'indomptable amour de la liberté. Législateurs, s'est là votre ouvrage ! Soyés immortels comme la République, mais, pour le devenir comme elle, purgés la terre et les mer de tout ce qui respire d'impur, de roys, de nobles, ou autres despotes de corps et de consiencés. Vous êtes assurés de conserver dans nos cœurs la place que notre amour pour vous vous y a désigné et retenu.

JACQUES, CAILLINS, TRERID, AUDINET, NEMONDION (*secrét.*).

7

Le citoyen Cordienne, administrateur du district de Montbéliard (2), adresse 60 livres en numéraire, et une effigie d'or du père du tyran, pour concourir à la reconstruction du vaisseau *Le Vengeur*.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le cⁿ Cordienne, administrateur du distr. de Montbéliard, au présid. de la Conv.; Montbéliard, 6 therm. II*] (4)

La France entière applaudit au courage stoïque de l'équipage du *Vengeur*, et les hommes libres vengeront la mort de ces républicains vertueux. Vengés-les promptement, en faisant reparoître bientôt ce vaisseau sur les mers, pour montrer à tous nos marins leur devoir.

Je t'adresse, pour en hâter la construction, 60 livres en pièces d'argent du plus odieux et du plus vieux des Capet, avec une effigie d'or de son imbécille père.

CORDIENNE.

(1) P.-V., XLIII, 169. Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹).

(2) P.-V., XLIII, 169.

(3) Bⁱⁿ, 29 therm. (1^{er} suppl¹).

(4) Charente.

(5) P.-V., XLIII, 170.

(1) C 313, pl. 1248, p. 3. Bⁱⁿ, 29 therm. (1^{er} suppl¹).

(2) Haute-Saône.

(3) P.-V., XLIII, 170.

(4) C 311, pl. 1234, p. 11; Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹) (le bulletin ajoute : 24 livres en or).